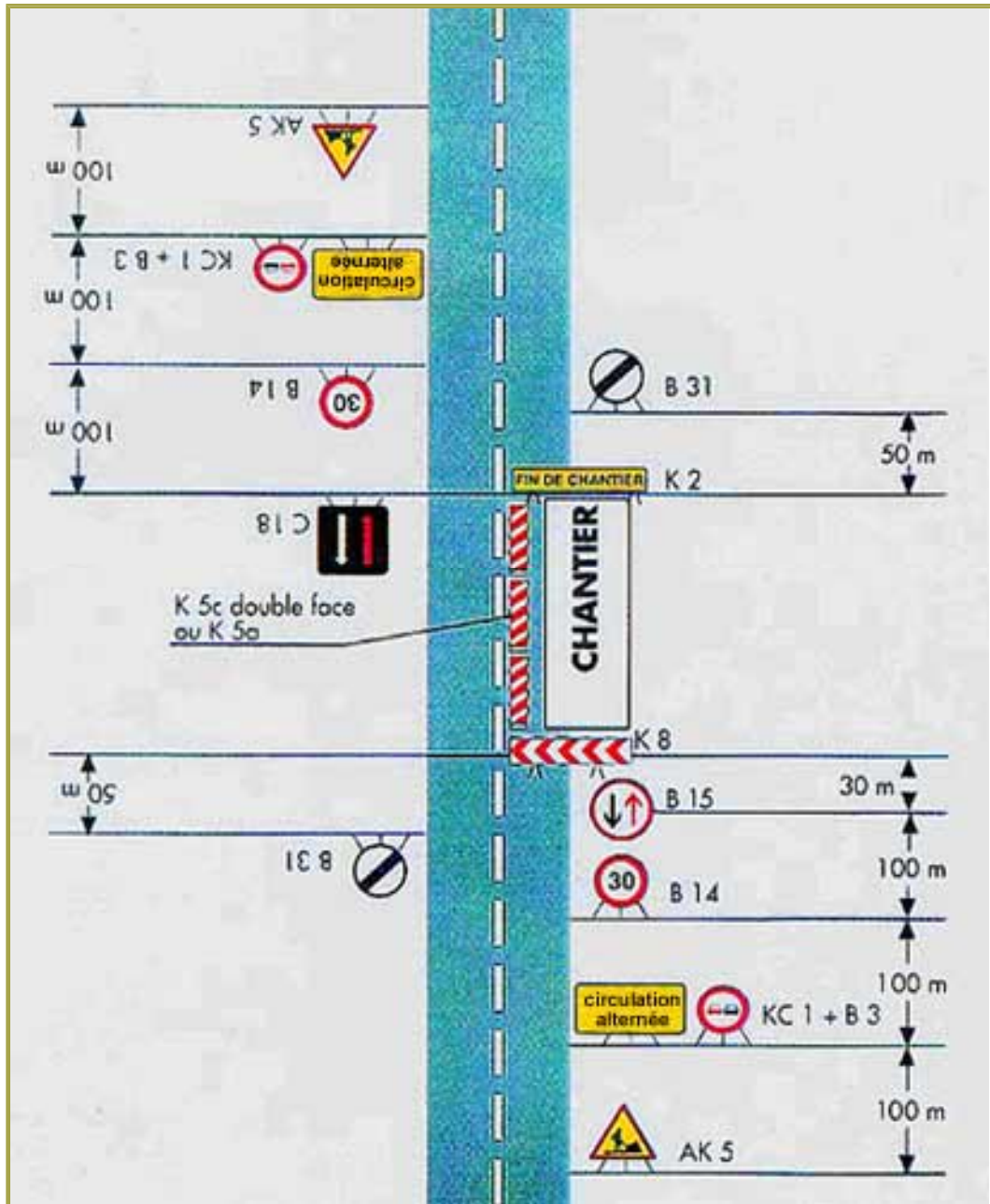


1/ Chantier fixe : Alternat avec sens prioritaire Circulation alternée - Route à 2 voies



Remarque : dispositif à n'utiliser qu'en cas de bonne visibilité réciproque et faible trafic.